

Le Petit Renaillot

Journal d'Information de Taramans.

Automne 1989 - n°1



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P.	1
LA VIE DE LA COMMUNE:		
- Discours du Maire aux obsèques de Monsieur Luc BERTHIER, ancien Maire.	p.	2
- OPERATION PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'HABITAT.	p.	3
LA VIE DES ASSOCIATIONS:		
- C. E. R. F.	p.	4
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG	p.	5
- A. C. C. A.	p.	6
- A. D. M. R.	p.	6
- ASSOCIATION PAROISSIALE	p.	7
- BIBLIOTHEQUE	p.	7
- LA BOULE DU MARAIS	p.	8
- CLUB DE L' AMITIE	p.	8
- CLUB SPORTIF DE FARAMANS	p.	9
- GROUPE THEATRAL DE FARAMANS	p.	10
- TENNIS DES EYDOCHES	p.	10
- TENNIS DE TABLE	p.	11
- U. M. A. C. et F. N. A. C. A.	p.	12
CHANSON:		
- LES CHATAIGNES DE FARAMANS Abbé J. TOUQUET	p.	13
JEU:		
- CONNAISSEONS-NOUS NOTRE VILLAGE ?	p.	14
INFORMATIONS :		
- IMPOTS LOCAUX (abattement, réduction, ...)	p.	15
CALENDRIER DES FETES		
LE MOT DE LA FIN.	p.	17

La page de couverture est de Michel RUEFF.

LE MOT DU MAIRE,

Le 12 mars dernier vous avez manifesté votre confiance à une équipe municipale partiellement renouvelée. Nous vous remercions et nous nous efforcerons de toujours mériter cette confiance.

Je salue les membres de l'ancienne équipe qui n'ont pas souhaité être reconduits dans leurs fonctions de conseillère ou conseillers municipaux et je les remercie pour le travail accompli au service de notre commune pendant leurs mandats successifs.

La nouvelle équipe s'est mise au travail très rapidement tant au niveau de la réflexion que des réalisations:

- Parachèvement des travaux de voirie (chemin du Lot...)
- Quatrième tranche du programme d'assainissement dont le financement a été obtenu, auprès du Conseil Général, au mois de juin (travaux prévus début 1990). La cinquième tranche a d'ores et déjà été sollicitée.
- Electrification rurale: participation au renforcement du réseau électrique de la Ranche cet automne et un important programme de renforcement du Lot au début de 1990.
- Etude d'un projet ambitieux de base de loisirs sur l'ensemble du Marais de FARAMANS (23 ha) en liaison avec le DISTRICT à qui il appartient maintenant de donner une suite positive ou non dans le cadre de sa politique touristique.

Mais je soulignerai tout particulièrement le travail déjà accompli par la nouvelle commission "INFORMATIONS ET ACTIVITES CULTURELLES" autour de son responsable Jean-Pierre BAECHLE pour promouvoir la vie associative de notre commune en créant:

d'une part "**LE PETIT RENAILLOT**"
d'autre part avec le concours de toutes les associations communales le **C.E.R.F.** (**Comité d'Entente Rural de Faramans**).

LE PETIT RENAILLOT dont vous tenez entre les mains le premier numéro se veut un outil d'information interne à notre commune au service de tous et ouvert à tous (associations, particuliers, municipalité) dans lequel devront se côtoyer les rubriques les plus diverses (vie des associations, informations municipales, poésies, jeux, humour, ...).

Le **C.E.R.F.** est né de la volonté de toutes les associations communales de vivre ensemble le développement de notre village en liaison étroite avec les socio-professionnels et la municipalité à travers des activités communes.

La **Foire aux Châtaignes** du 14 octobre sera la première de ces activités et je ne doute pas de son succès eu égard au travail remarquable qui a été accompli en moins de trois mois pour sa préparation.

Mais d'autres activités sont déjà en gestation pour le printemps (exposition peinture, musique, ...)

Alors Bon Vent au PETIT RENAILLOT et au C.E.R.F.

Michel GILLIBERT

DISCOURS DU MAIRE, Michel GILLIBERT, AUX OBSEQUES DE Luc BERTHIER,
ANCIEN MAIRE DE FARAMANS.

Monsieur BERTHIER, avec tout le respect que je vous dois.

Né à FARAMANS en 1908, vous y exercez pendant de longues années la noble profession d'agriculteur.

A mi-parcours vous avez la douleur de perdre votre épouse et vous élévez seul vos deux enfants.

Agé seulement de 27 ans, vous faites votre entrée au conseil Municipal de FARAMANS, en Mars 1935.

En 1947 la population vous place à la tête de la municipalité et vous occupez la difficile mais passionnante fonction de maire de notre petite commune pendant 24 ans.

24 ans pendant lesquels vous réalisez entre autres:

- tout d'abord avec votre prédécesseur l'ensemble du réseau d'adduction d'eau potable
- puis la modernisation complète du réseau électrique
- l'extension du cimetière
- l'entretien et l'amélioration des bâtiments communaux (école, église).
- c'est vous qui réalisez le premier équipement de l'espace de loisirs des Eydoches en aménageant le terrain de football.
- en 1961 vous participez activement à la création du DISTRICT RURAL de la COTE ST ANDRE et vous engagez immédiatement la commune dans un vaste programme d'élargissement et de goudronnage des voies communales saisissant ainsi l'opportunité qu'apporte alors le District dans ce domaine.

Nous évoquions encore les relations commune-district il y a deux mois à peine, au cours d'une de ces conversations dont vous aviez le secret et dont vous me faisiez l'amitié malgré quelquefois nos divergences de vue.

En 1968 vous faites réaliser le premier plan d'assainissement de la commune qui a servi de base au projet actuel comme vous n'avez pas manqué de me le rappeler à juste raison il y a quelques jours seulement.

Vous avez pendant 24 ans apporté à notre commune ce que vous dictait votre conscience avec les moyens du moment, vous avez pris des décisions et engagé l'avenir, vous avez été un acteur privilégié d'une oeuvre collective qui jamais ne sera achevée.

Monsieur BERTHIER, la commune de FARAMANS se souviendra.

Au nom du Sénateur Jean BOYER, Président du District de La Côte Saint-André, au nom du Conseil Municipal, au nom de tous les habitants de la commune de FARAMANS je présente à Jean-Luc, à Joseph et à leurs familles nos sincères condoléances et leur exprime notre profonde affection.

Faramans le 18 février 1989

DISTRICT DE LA COTE SAINT ANDRE
COMMUNE DE FARAMANS
OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT

ETUDE DE REALISATION

Une OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT, qu'est-ce que c'est ?

C'est une opération destinée à améliorer LE CONFORT ET L'ETAT DE LOGEMENTS ANCIENS. Les particuliers désireux d'entreprendre des travaux de restauration obtiendront sous certaines conditions des aides spéciales.

POUR QUI ? Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez,

vous pouvez, sous certaines conditions de ressources, bénéficier d'une Prime à l'Amélioration de l'Habitat (P.A.H.) accordée par l'Etat, pouvant s'élever à 25 % du montant des travaux et plafonnée à 17 500 F.

Vous êtes propriétaire de logements que vous louez ou que vous désirez louer à titre de résidence principale,

vous pouvez bénéficier, sans aucune condition de ressources, d'une subvention majorée de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat qui varie entre 20 et 40 % du montant des travaux.

Vous êtes locataire,

Vous pouvez bénéficier d'une subvention majorée de l'A.N.A.H. sans condition de ressources. Les travaux envisagés doivent faire l'objet d'un accord avec votre propriétaire.

QUAND ? L'opération débutera dès que les crédits auront été mis en place. Elle durera trois ans.

Pour informer chacun des possibilités offertes, le Comité d'habitat Rural assure des permanences,

A LA COTE SAINT ANDRE : le 2ème Jeudi du mois,
de 10 à 12 h au Centre Social.

A ST. ETIENNE DE ST. GEOIRS : le 2ème et 4ème Lundi du mois,
de 10 à 12 h à la Mairie.

Pendant cette période vous pourrez bénéficier des aides spécifiques à l'O.P.A.H., la Chargée d'Etude du C.D.H.R. pourra vous aider à établir les dossiers administratifs. Pour les travaux, vous pourrez prendre les maîtres d'oeuvre et les entrepreneurs de votre choix.

ATTENTION

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

AVANT DE REALISER UNE ACQUISITION,

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES DIVERSES POSSIBILITES QUI S'OFFRENT A VOUS,
APRES IL SERA TROP TARD.

La Municipalité espère votre participation active au succès de cette opération.

C. E. R. F.

Un nouveau sigle, un peu mystérieux, sorti du génial cerveau d'un "Renaillot", a séduit toute l'assemblée réunie pour la création du "Comité des Fêtes".

Le CERF n'est donc pas cet animal élégant et craintif, néanmoins courageux et rapide que traquaient les meutes dans les bois qui couvraient nos régions mais le "Comité d'Entraide Rural de Faramans".

Avec ses bois en forme de "V" (comme victoire) et avec, dans le souvenir de chacun, ce port de tête noble et ferme, la relation animal-sigle a enthousiasmé les fées et les sages présents à sa naissance, qui fut officialisée, par un acte sous-préfectoral, le 23 juillet 1989. Le CERF se donne pour mission : de "venir en aide moralement et matériellement à toutes les associations loi 1901 de notre village", de servir de courroie de transmission entre les sociétés qui fonctionnent sur le territoire communal et de coordonner les activités de notre dynamique jeunesse..

La première mission que s'est fixée le CERF, c'est la réussite de la FOIRE du 14 octobre. De nombreuses réunions ont déjà eu lieu, d'autres encore seront nécessaires, mais rien n'aura été négligé pour que cette reprise d'une ancienne tradition locale soit un succès.

Succès auquel vous contribuerez par votre présence, qui sera pour nous un encouragement et un soutien. Le CERF compte sur toutes les sociétés locales et chaque "Renaillot" se sentira concerné.

Sont d'office membres du CERF, toutes les personnes affiliées aux différentes associations du village, (versement global de 100 F de cotisation annuelle) et toute personne ayant réglé une cotisation annuelle de 30 F.

Un bureau très actif et très soudé, s'emploie à réussir cette manifestation qui doit être une grande fête pour tous.

Le bureau du CERF

Président : Jean-Pierre BAECHLE
Vice-Président : Jean-Paul BACHIMONT
Secrétaire : Véronique BALDERER
Trésorier : Alain GOUBET
Membres : Evelyne COLLY
Fabienne CARBONI-BERTRAND
Christine COMPAIN

INVITATION

**LE MAIRE,
ET LE PRESIDENT DE L'AMICALE
DES DONNEURS DE SANG**

**SERONT HEUREUX D'ACCUEILLIR TOUTE LA
POPULATION DE FARAMSANS**

**LE DIMANCHE 22 OCTOBRE A 11 H
(SALLE POLYVALENTE)**

**A L'OCCASION DE LA REMISE
DE LA COUPE JEAN BOYER
QUI RECOMPENSE LA COMMUNE QUI DONNE LE
PLUS SON SANG**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BIEVRE ET DU LIERS

Président : Monsieur MARION Gilles, FARAMANS
Vices-présidentes : Madame REGAL Eliane, ORNACIEUX
Madame DI-FOLCO Luce, LA COTE-ST-ANDRE
Secrétaire : Madame EMPTOZ Rolande, LA COTE-ST-ANDRE
Trésorière : Madame RETINON Marie-Thérèse, NANTOIN

L'Amicale des donneurs de sang regroupe 13 communes :
ARZAY - BALBINS - BOSSIEU - COMMELLE - LA COTE-ST-ANDRE - FARAMANS GILLONNAY -
NANTOIN - ORNACIEUX - FENOL - ST-HILAIRE-DE-LA-COTE - SARDIEU - SEMONS
Chaque commune possède un ou plusieurs responsables. Douze collectes de sang
sont organisées chaque année.

Lieu des collectes: LA COTE-ST-ANDRE - SEMONS - FARAMANS - GILLONNAY -

Sur l'année 1988, 1240 unités de sang + 50 plasmaphérèses furent recueillies.

But de l'Amicale : - tenir à jour le fichier des donneurs
- recruter le maximum de donneurs, jeunes surtout.

En ce qui concerne la commune de FARAMANS ; elle compte environ 55 donneurs. Un petit effort reste à faire pour obtenir 10% de la population, ce qui serait bien, très bien.

Lors de l'assemblée générale qui a lieu chaque année à LA COTE-ST-ANDRE notre commune s'est vu décerner la coupe " JEAN BOYER ". Cette coupe récompense la commune qui compte le plus de médaillés par rapport au nombre d'habitants.

Liste des médaillés :

- Goutte de sang : 2 dons avant 20 ans

Monsieur JOUVENEL Patrick

- Médaille d'argent : 10 dons

Mademoiselle BALDERER Véronique
Monsieur GALBIT Bernard
Madame TOURNIER Michèle

Madame BUCLOU Noelle
Madame GREGOIRE Monique
Madame POINT Corinne

- Médaille d'argent avec étoile : 25 dons

Madame BOURDAT Eliette
Monsieur GOUBET Alain
Monsieur GREGOIRE Michel

Madame GAIGNAIRE Françoise
Monsieur GOUBET Gilles
Madame PEYRON Gilberte

- Médaille d'or : 50 dons

Monsieur GOUBET Raymond

Monsieur RICHARD Bernard

Prochaines collectes: LA COTE-ST-ANDRE: Vendredi 6 octobre - 9H00/11H30
17h00/20h00

SEMONS	: MERCREDI 11 octobre 17H00/20H00
FARAMANS	: Vendredi 20 octobre 17H00/20H00
GILLONNAY	: Mercredi 25 octobre 17H00/20H00

LA SORTIE CHAMPETRE a eu lieu le 3 septembre 1989 AU CLOS DU PATRONAGE à LA
COTE-ST-ANDRE. Elle a connu un joli succès.

A. C. C. A FARAMANS

Président	RICHARD Bernard
Vice-président	GROS Max
Secrétaire	GILLIBERT André
Trésorier	RICHARD Michel

Principales manifestations :

- opération boudin en janvier
- repas chevreuil en février

Cette société qui comptait plus de quatre-vingts chasseurs a vu son effectif nettement diminuer puisque pour la saison 88-89 seulement cinquante trois cartes étaient délivrées. Sans doute la diminution de gibier y est pour quelque chose ; pour compenser cela, la société procède à plusieurs lâchers avant et pendant la période d'ouverture.

Depuis quelques années l'implantation du chevreuil dans nos forêts permet quelques belles parties et donne droit à tous de se retrouver autour d'une bonne table, la saison terminée.

A. D. M. R.

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DE BIÈVRE-BURETTES

Cette association loi 1901, dont le siège social est à la Mairie de Faramans, regroupe sept communes : FARAMANS, BALBINS, ORNACIEUX, PAJAY, PENOL, SARDIEU, MARCILLOLES et vient en aide à domicile, aux familles :

- Par l'intervention d'une Travailleuse Familiale rurale dans les familles ayant des enfants à charge, lorsque la mère est indisponible pour raison de santé.

- Par l'intervention d'une Aide Ménagère dans les familles qui n'ont plus d'enfants à charge et qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite, lorsque la mère est également indisponible pour raison de santé.

- Par l'intervention d'une Aide Ménagère chez les personnes âgées, pour leur permettre de rester le plus longtemps possible chez elles et pour faire face aux nombreuses tâches, devenues difficiles, de la vie quotidienne.

Le financement est assuré par des prises en charge des différentes caisses au prorata du revenu de chacun, par une participation des familles, par des subventions, par des réalisations locales...

Cette association est animée par une équipe de bénévoles qui organise et gère ce service. Le président, Noël MEYNIER, habite Pajay : il y a des responsables dans chaque village.

Pour Faramans, voici à qui vous pouvez vous adresser:

Mr Alain BOURDAT Vice-Président, service aide ménagère
Mme Georgette GILLIBERT Trésorière T. F. des 7 villages
Mme Eliette BOURDAT Responsable travail
Mme Monique GREGOIRE Trésorière T. F.
Mme Françoise GAIGNAIRE trésorière A. M.
Mme Marie-Renée RICHARD Aide Ménagère

ASSOCIATION PAROISSIALE

Une Association Paroissiale a été créée le 31 mai 1985 pour restaurer l'église.

Cette association se composait comme suit:

Président : Jacques Berne	Trésorier-Adj. : Père Aimé Luyat
Vices-Présidents : Paul Gros	Secrétaire : Françoise Gaignaire
	Secrétaire-Adj. : Véronique Balderer
Raymond Lemps	
Trésorier : André Burlet	

Membres : Alain Bourdat, Eliette Bourdat, Daniel Bovier, Marcel Carras, Monique Guillon, Thérésa Mioux, Jacques Némoz, Bernard Richard, Marie-Renée Richard, Madeleine Nicoud-Roche.

Grâce aux nombreux dons, aux diverses manifestations (loto, matinée boudin, apéritifs...) et l'aide de la commune, les travaux de démolition ont pu commencer avec la participation de nombreux bénévoles. Puis la restauration s'est achevée après deux ans de travaux.

C'est après une courte maladie que notre président nous quittait brutalement début décembre 1988 ; ce qui crée une vive émotion au sein de la paroisse.

Suite à cette disparition, il fallut élire un nouveau bureau :

Président : Raymond Lemps	Trésorier : André Burlet
Vices-Présidents : Paul Gros	Trésorier-Adj. : Père Aimé Luyat
Daniel Bovier	Secrétaire : Françoise Gaignaire
Mme Jacques Berne	Secrétaire-Adj. : Véronique Balderer

Nous remercions tous les généreux donateurs et toutes les personnes qui ont permis de redonner à notre église un certain rajeunissement.

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Catherine Galbit	
Vice-Présidente : Danielle Bermont	
Secrétaire : Jocelyne Blanc	
Secrétaire-Adjointe : Evelyne Colly	
Trésorière : Catherine Moiroud	
Trésorière-Adjointe : Marie-Thérèse Renzullo	

Cotisation: 30 F par an et par famille

La Bibliothèque est ouverte :

Mardi de 13 h 30 à 14 h 30
Jeudi de 16 h à 17 h 30
Samedi de 11 h à 12 h

Le repas annuel de la Bibliothèque aura lieu le 18 Novembre .

LA BOULE DU MARAIS

Déjà avant la guerre de 1939 une société de boules existait à Faramans et se nommait : "La Fraternelle Boule". Des concours avaient lieu régulièrement et se jouaient dans les clos existants à l'époque soit le clos Abel soit le Clos Liatard. Les autres jeux étaient sur les chemins de la commune et le C.D. 37. Avec la circulation croissante, il n'y eut plus de possibilité de tracer des jeux sur les voies publiques. La Fraternelle Boule cessa toute activité aux alentours de 1950.

En 1982 la Commune de Faramans a décidé d'aménager des aires, places et plantations dans les zones incultes du Marais, en profitant des subventions de l'Etat et du Département. Tous les boulistes de Faramans évoluant aux couleurs des sociétés voisines ont pensé utiliser ces places pour jouer aux boules, et eurent l'idée de créer une association. C'est ainsi que la "Boule du Marais" a vu le jour en juin 1983..

Depuis, cette société organise des concours sur le plan régional qui ont toujours beaucoup de succès.

Actuellement, la "Boule du Marais" compte plus de cinquante sociétaires dont 40 licenciés.

Le fonctionnement est assuré par une cotisation des sociétaires et quelques dons.

Les prix engagés dans les compétitions sont couverts par diverses activités annexes (tombola, buvettes, etc...)

La composition du bureau est la suivante :

Présidents d'honneur : Priou Bernard
Sailler Pierre
Président actif : Mioux Claude
Vice-Président : Laurent Jean
Secrétaire : Marion Gérard
Secrétaire-Adjoint : Gilibert Robert
Trésorier : Berthier Jean Luc
Trésorier-Adjoint : Peyron Camille

Les voeux du Président sont de voir des jeunes pratiquer le Sport Boule pour assurer la continuité de cette association, mais la moyenne d'âge des membres augmente chaque année.

CLUB de l'amitié de FARAMANS

Membres du bureau du Club de l'amitié :

Présidente : Mme GILLIBERT Léonce
Vice Président : Mr PRIOU Bernard
Trésorier : Mr DREVON Fernand
Secrétaire : Mr BERMONT Paul
Responsable travaux : Mme GREGOIRE Monique

A ce jour , le club compte 58 adhérents. Il se réunit tous les jeudis à 13 h 30 à la salle polyvalente, les uns jouent à la belote, coinche, jeu de dames, scrabble etc,... d'autres tricotent. Cela se termine par une dégustation de vin, café, thé, tisane, et gâteaux confectionnés bénévolement par les dames et aussi offerts par les Messieurs... L'ambiance y est très chaleureuse.

Les fêtes sont aussi marquées par : tirage des rois, bugnes pour mardi gras

Le 9 avril, nous avons eu comme chaque année, la vente exposition : divers travaux exécutés par adhérentes et adhérents, tricots, crochets, coutures, peinture et aussi vente de gâteaux.

Dans l'année plusieurs sorties sont organisées :

1ère sortie le 19 mai 1989

2ème sortie le 8 juin 1989 dans le Tricastin

Sortie du 19 mai :

Après avoir pris un bon repas au "Relais de ROYBON", le Club de l'amitié s'est rendu à Chambaran où il fut accueilli au cercle militaire par le Lieutenant colonel DEROUSSEAU qui donna avec beaucoup de détails, les renseignements sur le fonctionnement et la vie au camp. Ce fut ensuite dans la salle de cinéma, la projection de diapos-son, sur l'armée moderne du camp. Après en avoir retracé l'historique, le Lieutenant Colonel nous accompagna au car. Tous le remercièrent vivement de son accueil. Ensuite c'est la route de Chatte, pour la visite du "Jardin Ferroviaire" une merveille en miniature.

Vers 18 h15 ce fut le retour vers Faramans.

C. S. F. CLUB SPORTIF DE FARAMANS, plus connu sous l'appellation du FOOT

Créé en 1968 à la demande de quelques mordus du ballon rond, il passe allègrement le cap de la vingtaine d'années et se porte, ma foi, pas trop mal.

Comme toutes sociétés, il a lui aussi ses hauts et ses bas. Il a connu des moments forts en 1982-83-84 où l'on retrouvait là le fruit de nombreuses années : Finales de championnat, de coupes, de tournois qui effaçaient les pénibles années du démarrage.

Actuellement il se trouve dans une période de transition. Les anciens "attendent la relève". Une relève qui existe mais qui se doit de confirmer.

Avec un effectif de 70 licenciés (moitié séniors, moitié scolaires) il y a encore de beaux jours.... Mais pour faire évoluer tout ce petit monde, du 1er septembre au 31 mai, il faut de l'encadrement et des finances et dans ce domaine nous n'échappons pas aux phénomènes rencontrés dans toutes les sociétés.

Avant de vous présenter l'équipe dirigeante actuelle, nous citerons les anciens présidents ayant oeuvré pour notre Club, à savoir :

MR GILIBERT Joseph (Père)

Mr ABEL Roger

Mr BAULE Pierre

Equipe actuelle :

Président : DURIEUX Daniel
Vices-présidents : ALPHAND Christian
COLLOMB Albert

Secrétaire : RICHARD Michel
Trésorier : LAURENT Guy
Tésorier adj. : GAUTHIER André

Responsables jeunes : GAUTHIER Gilles - BOURDAT Gilles - MONACO Patrick

GROUP THEATRAL DE FARAMANS

Le groupe théâtral de Faramans a pour but d'apprendre à chacun à s'exprimer, à travailler en groupe, de réaliser des séances récréatives et de participer à des activités culturelles.

Son effectif varie de vingt à trente personnes selon les années. Le groupe théâtral est une association loi 1901. Son bureau se compose des membres suivants :

Présidente	GILLIBERT Georgette
Vice-président	NEMOZ Jacques
Trésorier	PILADELLI Eric
Trésorière adj.	GAUTHIER Isabelle
Secrétaire	NEMOZ Isabelle
Secrétaire adj.	BURIN Jean-Marc
Membres	GAUTHIER André BERMONT Danielle RICHARD Nathalie GREGOIRE Muriel

Dès la rentrée automnale, par des annonces locales le Groupe Théâtral invite de "futurs acteurs" à venir rejoindre "le banc des anciens". Le choix des pièces est un moment difficile. Il est fait en tenant compte des effectifs, des sexes, des âges (à partir de 13 ans) et des compétences de chacun.

Les thèmes du spectacle sont variés : comédies, drames, danses, chants et musique. Ces divertissements sont proposés deux fois par an à Faramans et une fois à Pajay.

Enfin, pour couronner chaque saison, le groupe avec le concours indispensable de l'Association Culturelle Bièvre-Liers, organise une sortie de trois jours en France. Ce voyage est un remerciement et un plaisir pour tous ceux qui "usent les planches" de la salle polyvalente durant tout l'hiver.

TENNIS DES EYDOCHES

Grace à la volonté de la municipalité de Faramans, l'année 1988 a vu se concrétiser le voeu des faramantois : la création de terrains de tennis, venant compléter l'espace de loisirs des Eydoches

Parallèlement la création en octobre 1988 de l'association sportive "TENNIS DES EYDOCHES" a permis de réaliser dès la première année un second court : Le club s'engageant à en assurer le financement.

cette association, loi 1901, qui a pour but d'offrir un loisir aux habitants et aux vacanciers de Faramans et des alentours, est administrée par un bureau composé de :

Président : BLANC Jean-Pierre	Trésorier adj. : PILADELLI Eric
Vice-président : NEMOZ Jacques	Secrétaire : RICHARD Isabelle
Trésorier : SPONY Alain	Secrétaire adj. : GAIGNIERE Françoise

La pratique du tennis, sans être ruineux, a l'avantage d'être sportif, mixte, pour tous les âges, et nécessitant peu de joueurs (2 ou 4).

Ces terrains vous permettront de vous rencontrer, vous défouler, vous amuser, vous occuper, vous entraîner, ou faire un match selon votre niveau.

Pour un premier bilan, on peut parler de succès : 102 adhérents répartis pour 3/4 sur la commune de Faramans et 1/4 sur les communes avoisinantes. L'âge moyen des joueurs, 20 ans, permet tous les espoirs quant au dynamisme de l'entreprise.

L'emplacement privilégié des installations attire sans cesse plus de vacanciers, de campeurs et de joueurs occasionnels.

Si l'éclairage des courts se réalise comme prévu, les parties d'enfer pourront se poursuivre jusqu'à l'aube.

Nous espérons que la saison 89-90, nous apportera un ou plusieurs moniteurs pour aider les petits et les autres à se perfectionner. Appel est fait à toutes les bonnes volontés ! ...

Lors de la Foire aux Châtaignes, le 14 octobre 1989 à Faramans, tout le monde est cordialement invité à s'informer auprès du stand tenu par l'association. A cette occasion, vous pourrez renouveler votre carte, adhérer, apporter vos idées.

A bientôt, pour la prochaine Assemblée Générale.

Le bureau espère être à la hauteur de votre enthousiasme.

Le bureau du "TENNIS DES EYDOCHES"

TENNIS DE TABLE - T. T. F.

Président : GALBIT Bernard

Trésorier adj. : JOUVENEL Patrick

Vice-Président : PENSIAT Hervé

Secrétaire : GILLIBERT François

Trésorière : GALBIT Catherine

Secrétaire adj. : JOUVENEL Hervé

L'association de Tennis de Table de Faramans a été créée le 5 décembre 1983. Depuis 6 ans, un groupe d'irréductibles est toujours présent et fait vivre cette association dynamique qui joue en division départementale III.

Les entraînements ont lieu une fois par semaine, le vendredi soir, de 20 à 22 h

Le championnat se compose de 14 matchs étalés dans la saison, ayant lieu le samedi après-midi.

Le bureau du T.T.F.

* *
* FARAMANS GRANDE FOIRE AUX CHATAIGNES *
* *
* SAMEDI 14 OCTOBRE 1989 *
* *
* HABITANTS DE FARAMANS : LE MARCHE AUX PUCES VOUS EST RESERVE *
* Renseignez-vous à la Mairie *
* *

UMAC — FNACA — FARAMANS

UMAC - effectif : 15 + 1 veuve de combattant

Président : Mr RUEFF Michel
Vice-président : Mr BOURDAT Claudio
Trésorier : Mr DREVON Fernand
Porte drapeau : Mr FAURE-GEORS Marius

FNACA - Effectif : 12

Président : Mr BOUVIER Daniel
Trésorier : Mr LAURENT Jean
Secrétaire : Mr CAVAZ Edouard

"Mot du président des Anciens Combattants de Faramans "

- Dans une nation - dans une commune - la force morale a toujours été et reste encore à l'heure actuelle un facteur de première importance. Sans ce dernier, l'édifice s'écroule, soit par négligence, soit par inconscience.

- La France vit une période longue de paix. On oublie de ce fait le passé et les générations qui montent - oublient - ignorent même que notre pays a connu des années pénibles et douloureuses de guerres.

- C'est le souvenir de la fin de ces guerres - que chaque année- à date fixe - commémorent "les anciens combattants". Ces derniers ne veulent pas que tombent dans l'oubli les sacrifices consentis par leurs aînés de 14-18 - leurs camarades de 39-45 - des T. O. E. et d'A. F. N.

- Tous ceux qui ont combattu à un moment ou à un autre ont fait appel aux plus nobles aspirations de leur cœur et ont été animés par les forces morales de leur âme. C'est cette force qui a permis à beaucoup de combattants de supporter sans défaillance l'idée de sacrifice, d'accomplir son devoir, d'aller bien souvent à la limite de ses forces physiques, d'accepter les misères et les dangers.

- Je l'ai déjà dit : "Nous vivons une longue période de paix". Alors ne nous laissons pas endormir dans une sécurité transparente et méfions-nous toujours du terrible réveil que pourrait être le danger qui nous semble dans l'immédiat à tout jamais écarté

- Ne prenons pas nos désirs pour des réalités et ne tombons pas dans l'indifférence et l'oubli de notre histoire. L'avenir des jeunes générations en dépend. Pensons à cette jeunesse à qui incombera demain la tâche difficile de consolider la fraternité et la paix pour lesquelles nos frères ont sacrifié leur vie.

OUI jeunesse, tu pourras soit démolir d'un geste l'œuvre péniblement bâtie par tes pères. Mais, si tu connais l'histoire des sacrifiés et si tu sais te souvenir des martyrs, alors, tu pourras faire de la flamme vacillante une éblouissante clarté qui rayonnera sur tout ce qui t'entoure et qui doit être cher à ton cœur.

"OUI, LA FRANCE EST BELLE - AIMONS-LA - AIMONS-NOUS". Dans cette FRANCE, notre terre, nous puiserons les forces morales qui conduisent l'humanité vers la PAIX féconde et bienfaisante.

Le Président M. Rueff

LES CHATAIGNES DE FARAMANS

I

Les amateurs de bonne chère
Pauvres, riches, jeunes ou vieux
Aiment les navets de Flachères
Ainsi que les fruits de Bossieux.
Mais moi, j'ai des goûts plus vulgaires
Et je déclare Franchement
Qu'à tous ces mets-là, je préfère
Les châtaignes de Faramans.

II

On peut vanter la bouillabaisse
Et l'aïoli des Marseillais,
Et les pouardes de la Bresse
Et les raisins de Gillonnay.
Mais moi, messieurs, je vous assure
Que malgré tous ces boniments,
J'aurai toujours pour nourriture
Les châtaignes de Faramans.

III

Ah ! si j'étais un jour ministre
Je ferais baisser les impôts
En consignant sur mes registres
Tout simplement ces quelques mots:
" Ordre aux députés qui se plaignent
" De leur modique traitement
" De ne manger que des châtaignes,
" Des châtaignes de Faramans.

IV

Et si j'étais maître d'école
Sur le tableau noir j'écrirais
Ces patriotiques paroles
Que chaque enfant réciterait:
" Puisque le jambon de Mayence
" Est un plat cher aux Allemands
" Français donnons la préférence
" Aux châtaignes de Faramans.

V

Quand il faudra quitter la terre
Et pour toujours fermer les yeux
J'ai bien peur que le grand saint Pierre
Ne veuille pas m'ouvrir les cieux.
Mais je crierai près de la porte
En me courbant bien humblement
Ouvre-moi donc, car je t'apporte
Des châtaignes de Faramans.

J E U X

CONNAISSEONS-NOUS BIEN NOTRE VILLAGE ?

- 1- Quelle est l'altitude du point culminant de FARAMANS ?
- 2- Sur quel chemin se trouve-t-il ?
- 3- De cet endroit vers quels points cardinaux peut porter le regard ?
- 4- En quelle année le plan d'eau du Marais fut-il réalisé ?
- 5- Quelle est la superficie de ce plan d'eau ?
- 6- Combien d'emplacements de tentes ou de caravanes sont offerts au Camping des EYDOCHES ?
- 7- Que veut dire H.L.L. ?
- 8- Combien de quadrettes peuvent jouer en même temps sur les jeux de boules du Marais ?
- 9- Combien y-a-il d'appartements à la Résidence EGLANTINE ?
- 10- En quelle année fut créée la place triangulaire au village ?
- 11- En quelle année le cimetière fut-il agrandi pour la dernière fois ?
- 12- Quel est l'animal représenté au pied de la croix située sur la place de l'église ?
- 13- Combien de croix (visibles) peut-on recenser dans notre commune ?
- 14- En quelle année fut édifié notre MONUMENT AUX MORTS ?
- 15- En quelle année fut édifiée l'église actuelle ?
- 16- En quelle année fut édifiée l'école ?
- 17- Quelle est, à vol d'oiseau, la distance Nord Sud de notre commune ?
- 18- Et la distance Est Ouest ?
- 19- Quelle est la superficie de la commune ?
- 20- En combien d'exemplaires "Le Petit Renaillot" est-il distribué ?

Prenez votre temps et profitez des longues soirées d'hiver où vous serez entre amis pour exercer votre perspicacité.

Les réponses ne paraîtront que dans le prochain numéro du "Petit Renaillot".



LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation est due pour tout *logement meublé* (appartement, maison...) et ses dépendances (garage, lieu de stationnement...) par la personne qui occupait les lieux le premier janvier de l'année d'imposition, que ce soit en qualité de propriétaire, de locataire ou à titre gratuit.

- **Abattement** : Vous pouvez bénéficier d'un abattement si vous avez des personnes à charge et en particulier vos *ascendants* ou ceux de votre conjoint s'ils sont handicapés ou âgés de plus de 70 ans, vivent chez vous et ne sont pas imposables.
- **Réduction** : Si vous n'êtes pas imposable sur le revenu vous pouvez obtenir un dégrèvement de 30 % sur la partie de la taxe d'habitation supérieure à 1 260 F.
Si vous ne payez pas plus de 1 500 F d'impôt sur le revenu ce dégrèvement atteint 15 %.
- **Exonération** : Vous pouvez bénéficier d'une exonération si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
 - être titulaire de l'allocation supplémentaire du F.N.S.
 - ou avoir plus de 60 ans et ne pas être imposable sur le revenu,
 - ou être veuf ou veuve et ne pas être imposable sur le revenu,
 - ou être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés,
 - ou être invalide, ne pas pouvoir exercer une activité professionnelle et ne pas être imposable sur le revenu.

Pour bénéficier de l'exonération il faut également *occuper son habitation principale seul ou avec son conjoint*, si d'autres personnes vivent avec le contribuable, elles doivent être comptées à sa charge ou n'être pas imposable, ou être redevable d'une cotisation d'impôt sur le revenu inférieure au seuil de perception de 380 F. avant imputation d'avoir fiscal.

A NOTER :

Les conditions pour obtenir l'exonération peuvent être remplies par la personne imposée ou son conjoint.

LA TAXE FONCIERE

La taxe foncière sur les propriétés bâties est payée par la personne qui est propriétaire (ou usufruitier) au premier janvier de l'année d'imposition, vous pouvez bénéficier d'une exonération si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- être titulaire de l'allocation supplémentaire du F.N.S.
- ou être âgé de plus de 75 ans et n'être pas imposable sur le revenu,
- ou être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés et n'être pas imposable sur le revenu.

Les conditions d'occupation de l'habitation principale sont les mêmes que pour la taxe d'habitation.

A NOTER :

Les conditions d'exonération peuvent être remplies par la personne imposée ou son conjoint : cependant si c'est l'un des conjoints qui est propriétaire, c'est lui qui doit remplir les conditions d'exonération.

Il n'y a pas de dégrèvement particulier pour les retraités sur la taxe foncière des propriétés non bâties.

CALENDRIER DES FETES

POUR 1989/1990

OCTOBRE :

- | | | |
|---------------|--|-------------------|
| - C. E. R. F. | : CONCERT
(EGLISE DE POMMIER DE Bre) | Samedi 7 OCT. 89 |
| - C. E. R. F. | : FOIRE AUX CHATAIGNES | Samedi 14 OCT. 89 |

NOVEMBRE :

- | | | |
|----------------|--------------------------|---------------------|
| - BIBLIOTHEQUE | : REPAS DANSANT | Samedi 18 NOV. 89 |
| - THEATRE | : CENTRE DRAM. DES ALPES | Vendredi 24 NOV. 89 |
| - C. C. A. S. | : LOTO | Dimanche 26 NOV. 89 |

DECEMBRE :

- | | | |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| - C. C. A. S. | : REPAS DES ANCIENS | Dimanche 3 DEC. 89 |
| - CLUB SPORTIF FOOT | : MATINEE BOUDINS | Dimanche 17 DEC. 89 |

JANVIER :

- | | | |
|---------------------|-------------------|----------------------|
| - SOCIETE DE CHASSE | : MATINEE BOUDINS | Dimanche 21 JANV. 90 |
| - ASS. PAROISSIALE | : LOTO | Dimanche 28 JANV. 90 |

FEVRIER :

- | | | |
|---------------------|---------------------|--------------------|
| - GROUPE THEATRAL | : REPRESENTATION | Dimanche 4 FEV. 90 |
| - GROUPE THEATRAL | : REPRESENTATION | Samedi 10 FEV. 90 |
| - SOCIETE DE CHASSE | : REPAS "CHEVREUIL" | Samedi 17 FEV. 90 |

MARS :

- | | | |
|------------------|--------|--------------------|
| - SOU DES ECOLES | : LOTO | Dimanche 4 MARS 90 |
|------------------|--------|--------------------|

AVRIL :

- | | | |
|--------------------|--------------------|---------------------|
| - CLUB DE L'AMITIE | : EXPOSITION-VENTE | Dimanche 8 AVRIL 90 |
|--------------------|--------------------|---------------------|

MAI :

- | | | |
|---------------------|------------------------|------------------|
| - CLUB SPORTIF FOOT | : CONCOURS DE PETANQUE | Mardi 1er MAI 90 |
|---------------------|------------------------|------------------|

JUIN :

- | | | |
|------------------|-------------------|---------------------|
| - SOU DES ECOLES | : FETE DE L'ECOLE | Dimanche 17 JUIN 90 |
| - SOU DES ECOLES | : VOYAGE SCOLAIRE | Samedi 23 JUIN 90 |

JUILLET :

- | | | |
|---------------|------------------------|----------------------|
| - C. C. A. S. | : CONCOURS DE PETANQUE | Dimanche 29 JUIL. 90 |
|---------------|------------------------|----------------------|

AOUT :

- | | | |
|-------------|---------|--------------------|
| - CONSCRITS | : VOGUE | 4 - 5 ET 6 AOUT 90 |
|-------------|---------|--------------------|

LE MOT DE LA FIN,

Ainsi donc voici ce premier numéro du "Petit Renaillot", Journal d'information de Faramans. ENFIN ! ...

Et, nous aussi, nous poussons un ouf ! car de nombreuses solutions avaient été envisagées (Editions plus ou moins luxueuses, avec l'appui des sponsors etc...). Finalement, c'est la solution la plus simple qui est retenue : huile de coude, ordinateur et photocopies.

Nous souhaitons ces débuts modestes et efficaces. Nous espérons que ces informations (qu'on ne peut retrouver nulle part ailleurs!) vous intéresseront, vous éclaireront et déclencheront une soif de mieux se connaître et une envie de se rencontrer dans les diverses manifestations locales.

Enfin, ce n'est qu'un début : 12 de nos 16 associations ont répondu. Les autres paraîtront que dans le n° 2.

Il est possible que des erreurs ou des omissions existent : nous comptons sur l'indulgence de nos lecteurs.

Ce bulletin est le vôtre. Si vous avez des idées, des suggestions, vous pourrez contacter les membres du conseil municipal et notamment ceux de la commission "INFORMATION ET ACTIVITES CULTURELLES", à savoir :

BAECHLE Jean-Pierre, C. M., responsable de la commission
GILLIBERT Michel, Maire
LAURENT Jean, Adjoint
BONNARDEL Elyane, C. M.
MOIROUD Catherine, C. M.
RICHARD Michel, C. M.
BERMONT Danielle
NEMOZ Jacques

Cette commission est ouverte à des personnes extérieures au Conseil Municipal. Si ce travail vous intéresse, rejoignez-nous.

LE PETIT RENAILLOT VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS 1990.

Post scriptum: pourquoi "LE PETIT RENAILLOT"?

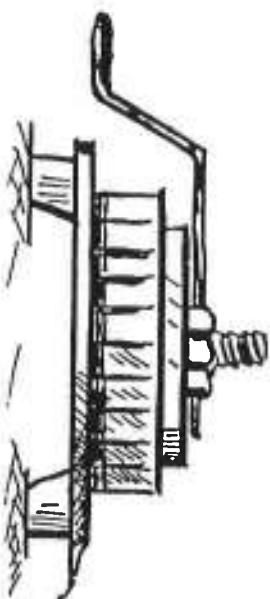
En patois "renaille" veut dire "rainette" ou "grenouille". "RENAILLOT" c'est le sobriquet donné aux habitants de FARAMANS, bien connu pour ses marais, (mais aussi, heureusement pour ses délicieuses châtaignes!). Voir la toute dernière page.

Imprimé par les soins de la Mairie de FARAMANS.

Responsable de la publication : le Maire de FARAMANS : Michel GILLIBERT

FOIRE AUX CHATAIGNES — FARAMANS —

Samedi 14 Octobre



Matin : boudin



Toute la journée :
"Chataignes
Jus de pomme"



NOMBREUX
EXPOSANTS

Animation par les sociétés locales

